



CONSEIL SYNDICAL DU 25 JUIN 2018

2018.018 – DESIGNATION DE NOUVEAUX ELUS DE TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION ET VALLEE-DES-BAUX-ALPILLES SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES INTERVENUES SUR LES COMMUNES DE BARBENTANE ET DE FONTVIEILLE

Nombre de conseillers
en exercice : 24 sièges

Suffrages :
19 présents dont
Suppléants : 3
Absents : 8
Procuration : 0
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Etaient présents :

ACCM : Monsieur Roland CHASSAIN, Monsieur Guy CORREARD, Nicolas KOUKAS, Madame Nora MEBAREK, Monsieur Christian MOURISARD (suppléant), Monsieur Mohamed RAFAI, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Dominique TEIXIER, Monsieur Claude VULPIAN,

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Michel FENARD, Monsieur Jean MANGION

TPA : Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Christian CHASSON, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Max GILLES, Monsieur Marcel MARTEL (suppléant), Jean-Paul LAUGIER (suppléant)

Etaient excusés :

ACCM : Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Bernard DUPONT

TPA : Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Bernard REYNES, Monsieur Guy ROBERT (décédé), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

CCVBA : Monsieur Laurent GESLIN, Madame Pascale LICARI

Avait donné procuration : Monsieur Georges JULLIEN à Monsieur MARTIN-TEISSERE

Secrétaire de séance : Madame Nora MEBAREK

.....

Rapporteur : Monsieur Michel FENARD

Conformément aux dispositions des articles L 2122.8, alinéas 1, L2122.10 et L 2122.14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 septembre 2017, portant transformation de plein droit du Syndicat mixte du Pays d'Arles en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles ;

Vu la délibération du PETR n° 2017.027 portant installation des conseillers titulaires et suppléants dans leur fonction

Vu la délibération du conseil communautaire de Terre de Provence Agglomération en date du 7 avril 2018 portant désignation d'un représentant au PETR du Pays d'Arles ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée-des-Baux-Alpilles en date du 12 avril 2018 portant désignation d'un nouveau représentant au PETR du Pays d'Arles ;

Le PETR a été informé par délibération des instances des EPCI concernés, de la désignation de :

- Monsieur Jean-Christophe DAUDET, nouveau représentant titulaire de Terre de Provence Agglomération en remplacement de Monsieur Jean-Louis ICHARTEL,

- Monsieur Gérard GARNIER, nouveau représentant suppléant de la Communauté de communes Vallée-des-Baux-Alpilles en remplacement de Monsieur Guy FRUSTIE.

Ainsi, je vous remercie, mes chers collègues de bien vouloir,

1° - ACCEPTER la désignation de Monsieur Jean-Christophe DAUDET, nouveau représentant titulaire de Terre de Provence Agglomération et de Monsieur Gérard GARNIER, nouveau représentant suppléant de la Communauté Vallée-des-Baux-Alpilles.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Le Président

